

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 [@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Jeudi 8 février 2018

Police de sécurité du quotidien

Communiqué de Nathalie Appéré

Je regrette la décision du Ministre de l'Intérieur, qui n'a pas retenu la ville de Rennes parmi les territoires de mise en œuvre de la nouvelle Police de Sécurité du Quotidien.

J'avais porté la candidature de Rennes auprès du Ministre, relayant ainsi les attentes qu'expriment les Rennaises et les Rennais en matière de sécurité publique.

Dans ce domaine, la Ville de Rennes a pris ses responsabilités. J'ai accru les moyens de la police municipale, en recrutant 12 policiers supplémentaires, portant l'effectif total à 73 agents et en créant une brigade canine.

Mais les policiers municipaux n'ont ni les mêmes pouvoirs, ni les mêmes missions que les policiers nationaux.

L'expérimentation de la PSQ aurait permis une plus grande présence de policiers nationaux sur le terrain, dans une logique de proximité, rassurante pour les habitants et efficace contre les incivilités quotidiennes.

La nécessité d'une présence renforcée de patrouilles de la Police nationale sur le terrain notamment la nuit et la réouverture d'un poste de police en centre-ville restent donc posées. Je souhaite que les échanges avec l'Etat se poursuivent en ce sens.

Nathalie Appéré

Maire de Rennes